

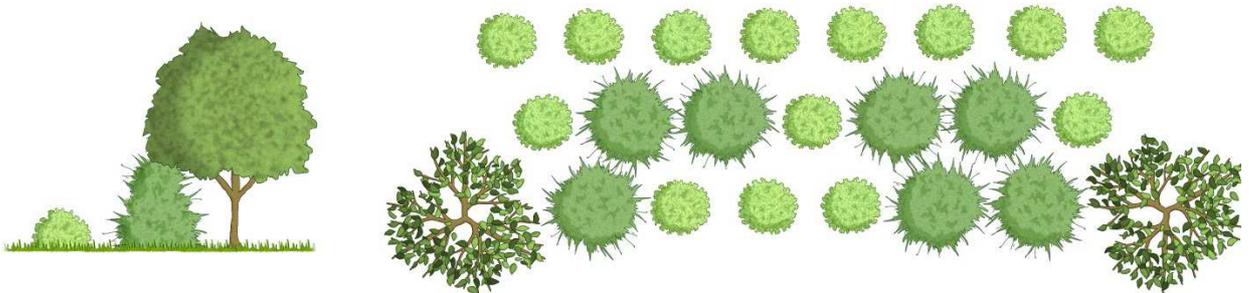
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES BATI & BIODIVERSITÉ

Aménager une haie libre

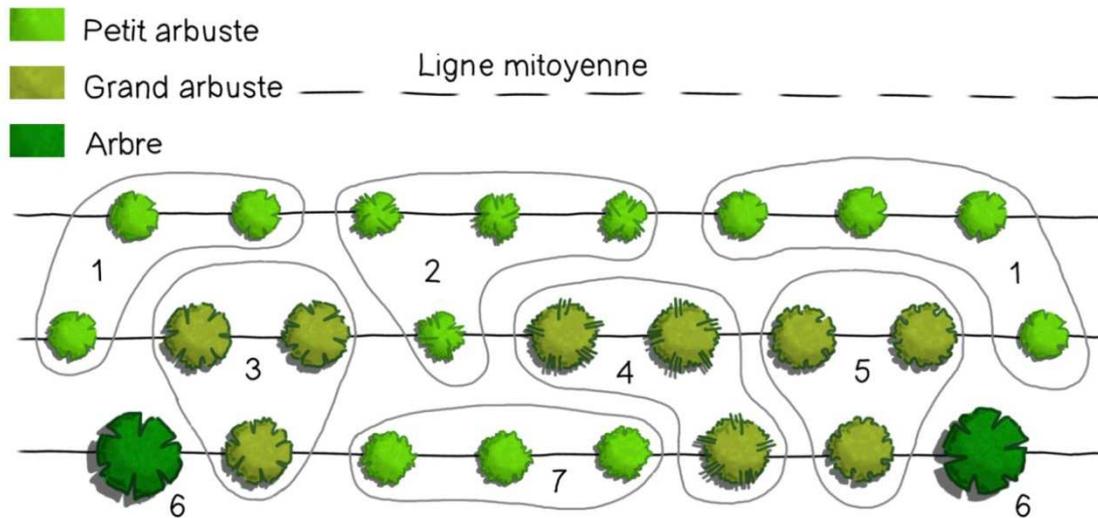
Au contraire d'une haie taillée dont la taille empêche la floraison, la haie libre ne nécessite qu'un entretien occasionnel, joue mieux le rôle d'écran visuel, de brise-vent et est plus favorable à la biodiversité (fonction nourricière et d'abri). La haie est aussi plus intéressante qu'un mur pour délimiter la parcelle : elle régule le taux d'humidité de l'air et du sol, participe à l'épuration des eaux, limite l'érosion du sol, enrichit celui-ci et stimule la flore.

1. QUELQUES PRINCIPES DE CONCEPTION

- Il est nécessaire de bien connaître à la fois la nature de son sol et le climat local (ensoleillement...) afin de sélectionner les bonnes espèces à planter (voir point 2).
- Pour jouer le rôle de brise-vent, la haie devra pouvoir être implantée perpendiculairement aux vents dominants.
- Il est aussi possible de créer un effet de haie à l'aide de plantes grimpantes montées sur un treillis ou un vieux mur ; son intérêt est une « haie » moins épaisse qu'une vraie haie.
- Si on a peu de place, la haie sera plantée sur une seule ligne. Si on dispose de plus de largeurs (minimum 3m depuis la ligne mitoyenne), on peut planter sur 2 ou 3 rangées, en quinconce, en mélangeant arbustes de petite taille, arbustes de grande taille voire arbres. Dans le cas d'une haie en 3 rangs, ne pas planter d'espèces ayant besoin de lumière au milieu.
- L'idéal est de prévoir une bande enherbée tout le long de la haie ; celle-ci sera fauchée 1 ou 2 fois par an.



*Principe de la haie sur 3 rangs.
On laissera 1m entre chaque rangée et entre chaque plant.
© BE S.Gérard*



Exemple de haie sur 3 rangs : un ou deux groupes de charmes, hêtre, troène ou de houx peuvent assurer un écran hivernal (feuillages marcescents ou persistants). Dans cet exemple, il y a 7 essences différentes
© BE – S.Gérard

2. ESPECES VEGETALES

Une haie sera d'autant favorable à la biodiversité que sa composition est diversifiée. Une haie mélangée aura aussi l'avantage de procurer des couleurs de feuillage variées, des floraisons et fructifications étalées et résistera mieux à une attaque parasitaire ou à des épisodes météo extrêmes. Pour un effet d'écran visuel toute l'année, on peut intégrer des espèces marcescentes (les feuilles qui sèchent à l'automne restent sur l'arbuste pendant plusieurs mois avant de tomber) à la haie. Le hêtre est marcescent et le troène commun l'est partiellement.



Haie de hêtre marcescente - © F.Didion

Il est intéressant d'intégrer des arbustes fruitiers comme les groseilliers dans la haie, ou d'ajouter des plantes grimpantes qui pourront la densifier.

Il faut privilégier les espèces indigènes mais éviter les conifères (qui peuvent atteindre des hauteurs trop importantes), et surtout les cultivars qui peuvent être stériles : ils ne produiront donc pas de fruits pour les oiseaux. Les espèces exotiques envahissantes (*Buddleia davidii*, *Prunus serotina*, *Rosa rugosa*, *Acer negundo*, *Cotoneaster horizontalis*...) sont interdites.

Espèces suggérées : aubépines, bourdaine, cornouiller mâle et cornouiller sanguin, églantier, groseilliers, prunelier, sureau à grappe, viorne obier...

Voir la liste complète des plantes de haies avec leurs caractéristiques (liens utiles).



3. IMPLANTATION

1. Conception

- Evaluation du site : type de sol et climat local.
- Choix des espèces adaptées aux conditions ainsi définies. On choisit entre 3 et 6 espèces différentes. L'idéal est de choisir des espèces qui ne fleurissent pas toutes en même temps.
- Détermination du nombre de plants nécessaires par espèces (bien tenir compte de la taille et l'étendue attendue pour les arbustes adultes).
- Etablir un plan de plantations.

2. Préparation du sol

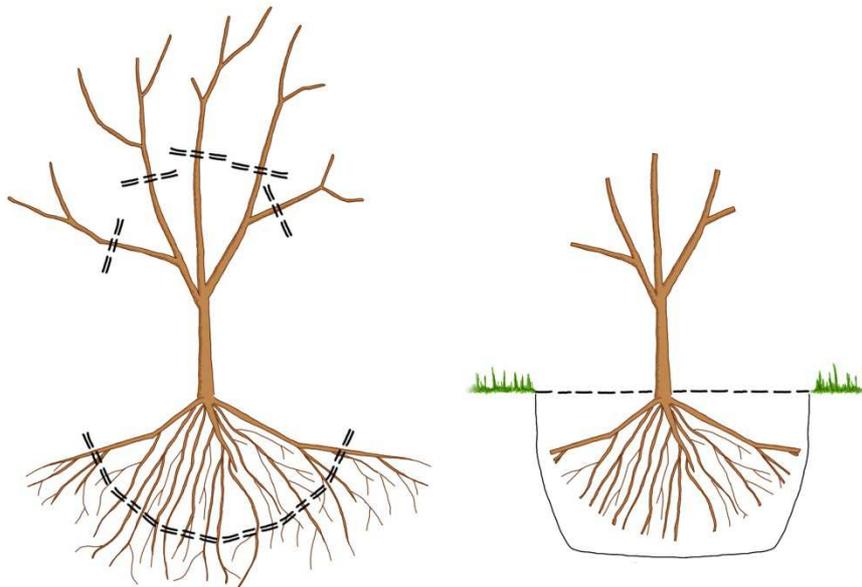
- Sol enherbé : faucher et exporter le produit de la fauche.
- Sol compacté : ameublir en évitant de mélanger la terre (engin de sous-solage ou bêchage mais sans retournement).

3. Choix des plants

- On prendra des plants de 2 ans à racines nues. Les plants plus âgés peuvent avoir une moins bonne reprise.

4. Plantation

- Effectuer les plantations entre novembre et mars. L'automne est conseillé car la reprise des plantations est meilleure.
- Ne planter ni en période de gel ni si le sol est gorgé d'eau.
- Planter les espèces par groupes de 3 à 5 pieds.
- Espacer les plants en tenant compte du développement futur des espèces.
- Faire un trou plus large que la masse racinaire.
- Si nécessaire, amender le sol avec un peu de compost mûr.
- Tailler les racines pour égaliser leur longueur et supprimer les racines cassées ; l'objectif est de faire en sorte que les racines se placent dans une position naturelle dans la fosse.



Taille et position du plant dans la fosse de plantation - © BE – S.Gérard

- On peut praliner les racines : il s'agit de les tremper dans de l'eau boueuse éventuellement additionnée de bouse de vache ou de fumier séché.
- On taille aussi les branches pour limiter le volume du feuillage lors de la reprise de l'arbuste.
- Le plant est placé collet au niveau du sol.

5. Paillage

- Pailler le sol au pied des plants les premières années : cela permet d'éviter la concurrence de plantes herbacées et maintien l'humidité du sol. On place une couche de paille, copeaux de bois ou autres débris végétaux de 5 cm d'épaisseur.

4. ENTRETIEN DE LA HAIE

Une haie libre n'est élaguée qu'occasionnellement, donc pas chaque année. Moins on intervient, plus elle est intéressante pour la biodiversité.

En Région bruxelloise, la coupe et l'élagage à l'aide d'engins motorisés est interdite par la législation du 1er avril au 15 août. Il est par ailleurs interdit de tailler les arbres pendant cette période. Si cette dernière interdiction ne s'étend pas aux haies, il est utile de la respecter car c'est la période de nidification des oiseaux. En tout état de cause, tout entretien doit être précédé d'une vérification quant à l'occupation potentielle de la haie par des espèces nicheuses. Si la haie est porteuse de baies intéressantes pour les oiseaux, il vaut mieux aussi attendre pour élaguer ou le faire de manière sélective afin de préserver cette ressource alimentaire pour les oiseaux.

Pour une haie dense, il est conseillé de recéper (couper près du niveau du sol afin de favoriser les pousses sous le point de taille) les deux ou trois premiers hivers qui suivent la plantation.

Elagage : lorsqu'il est nécessaire, en ne coupant pas de branches d'un diamètre inférieur à 3 cm. La taille latérale ne doit pas être effectuée de manière trop proche du tronc. On tend cependant, pour une haie naturelle, à ne plus faire de taille latérale mais plutôt des recépages périodiques (tous les 10 à 20 ans). Ils sont à effectuer par tronçons afin de maintenir une variété d'âge dans la haie.

Branchages et feuilles séchées seront ajoutés au compost (matière brune) ou utilisés pour d'autres aménagements sur la parcelle (abri à hérisson par exemple).

Liens utiles :

- Liste de plantes pouvant être utilisées pour l'aménagement de haies : <https://bit.ly/3gxXMmG>
- Percsy C., Des haies pour demain, Région wallonne, collection « Nature et forêt » n°1 : <https://bit.ly/3gwjzeH>
- Liste des plantes exotiques envahissantes interdites : <https://bit.ly/3ld98QC>
- Liste de plantes d'ombre pouvant être intégrées au pied de haies : <https://bit.ly/3liRECV>
- Le Guide du bâtiment durable, dossier biodiversité : <https://bit.ly/3gzjBCh>